[Mauritanie, Période]

**L’examen par le groupe multipartite des résultats et de l’impact de l’ITIE**

Contenu

Introduction 1

Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l’ITIE 2

Plan de travail (Exigence 1.5) 2

Suivi des progrès 3

Recommandations de la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.3) 4

Innovations et impact 5

Partie II : Débat public 6

Données ouvertes (Exigence 7.2) 6

Sensibilisation et communication (Exigence 7.1) 7

Partie III : Durabilité et efficacité 10

Résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles (Exigence 7.4) 10

Partie IV : Retour d’information des parties prenantes et adoption par le GMP 11

Introduction

Des divulgations régulières de données sur l’industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l’utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l’ITIE portant sur les résultats et l’impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l’ITIE mènent au respect des Principes de l’ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d’actions, que les recommandations de mise en œuvre de l’ITIE soient prises en compte et suivies d’action le cas échéant et que la mise en œuvre de l’ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d’inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d’application de ce modèle reflète l’Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l’impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l’accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d’informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l’équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l’année calendaire/l’exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l’examen.

L’examen annuel des résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir un retour d’information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).

Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l’ITIE

## Plan de travail (Exigence 1.5)

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer que la planification annuelle de la mise en œuvre de l'ITIE soutient la mise en œuvre des priorités nationales pour les industries extractives tout en définissant des activités réalistes qui sont le résultat de consultations avec le gouvernement, l'industrie et la société civile au sens large. Le plan de travail annuel de l'ITIE doit être un document de redevabilité clé pour le Groupe multipartite vis-à-vis des collèges plus larges et du public.

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

**1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel.**

|  |  |
| --- | --- |
| Période couverte par le plan de travail ITIE actuel | *[2022/2023]**2024* |
| Information sur l’accès public au plan de travail | [http[://](http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/11/PT2022-2023.pdf)cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/11/PT2022-2023.pdf](http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/11/PT2022-2023.pdf) |
| Processus suivi pour l’élaboration du plan de travail ITIE actuel | Le plan de travail du CN-ITIE suit généralement plusieurs étapes. L’élaboration de celui 2024 a commencé avec la consultation de toutes les parties prenantes, parmi lesquelles les 3 collèges du GMP au sens large, les partenaires techniques et financiers, ainsi que toute autre partie concernée par les thématiques de transparence et de bonne gouvernance.Cette consultation a pour but de recueillir les attentes et les propositions de chaque partie pour mettre en place des actions inclusives qui reflètent les priorités des principales parties prenantes :1. Consultation avec les partenaires techniques et financiers (GIZ) le mercredi 29 novembre 2023 dans les locaux de la GIZ Mauritanie.
* La GIZ est le principal partenaire de l’ITIE Mauritanie. A travers le projet Prodef dans le passé et celui de DIEM 2 actuellement, la coopération allemande soutient la mise en œuvre de la Norme ITIE depuis plusieurs années. Elle a contribué récemment à la mise en place du Data Warehouse, outil indispensable à la divulgation systématique, et à la dissémination du rapport ITIE 2022 dans trois régions du pays.
* Les principales priorités de la GIZ dans le cadre de la coopération avec l’ITIE sont : **Elaboration et publication du rapport ITIE 2023 en 2024** ; **la consolidation de la divulgation systématique** ; **renforcement de capacité du Secrétariat technique** ; **Concrétisation des résultats des ateliers de 2023 sur le genre**.
1. Consultation avec le collège des entreprises le jeudi 30 novembre 2023 par visioconférence
* Les principales priorités du collège des entreprises : **assurer la qualité et la véracité des informations et données ITIE** ; **participer à la sensibilisation du grand public**.
1. Consultation avec le collège de la société civile.
* Au sien du groupe multipartite, les membres du collège de la société civile sont majoritaires, avec 14 membres sur un total de 31. La consultation du collège s’est faite avec le point focal du collège de la société civile M.0 Mohamed Yahya et Madame Aichetou Haidara, membre du GMP. Les consultations se sont élargies aux points focaux dans les villes minières, les OSC telles que la coalition mauritanienne publiez ce que vous payez (avec Baliou Coulibaly)
* Les principales priorités du collège de la société civile : **disséminer de manière indépendante les rapports ITIE** ; **journées de restitution de la nouvelle Norme ITIE 2023 dans les villes minières** ; **visite aux sites d’exploitation minière** ; **formation des membres de la société civile sur l’analyse des données** ; **organisation d’activités pour réunion s’assurer de la fiabilité des données** ; **évaluer la politique de transparence des contrats et faire une comparaison entre les règles et la pratique**.
1. Consultation du collège du gouvernement le 05 décembre 2023
* Au sein du GMP, le gouvernement est représenté en premier par un conseiller du premier ministre qui également le président du GMP. Les entités étatiques comme le trésor public, la direction générale des douanes, le ministère du pétrole, entre autres sont également représentés.
* Les principales priorités : **introduire les dispositions de la transparence et particulièrement l’exigence 2.5 dans le prochain code minier** ; **renforcement les connaissances des cadres du ministères du pétrole et des mines en matière de transparence et des exigences de l’ITIE**

**Priorités nationales** La deuxième étape pour l’élaboration du rapport a consisté à l’actualisation des priorités nationales. Comme pour les plans d’action précédents, plusieurs activités de celui de 2024 se déclinent directement des principaux leviers stratégiques d’intervention de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP).La SCAPP encadre l’action publique de développement en Mauritanie à l’horizon 2030. La première phase de la SCAPP a commencé en 2015 et s’est achevée en 2020. La deuxième est celle qui est en cours depuis 2021 et qui devrait s’achever en 2025.Les principaux leviers stratégiques d’intervention du 2ème plan d’action de la SCAPP :* **Promotion d’une croissance forte, durable et inclusive** : la promotion d’une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs ; la gestion rationnelle environnementale, des ressources naturelles et la réduction des risques de désastre ; et 3/ le renforcement des infrastructures de soutien à la croissance.
* **Développement du capital humain et accès aux services sociaux de base :** Relèvement de l’accès et de la qualité de l’éducation et de la formation professionnelle ; Amélioration des conditions d’accès aux services de santé ; Promotion de l’emploi, de la jeunesse, de la culture, et de la résilience des couches les plus vulnérables
* **Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions :** Gouvernance politique, sécurité et décentralisation ; Droits humains, justice et contrôle citoyen de l’action publique ; Gouvernance administrative, économique et financière et Capture du dividende démographique
 |
| Adoption du plan de travail par le GMP | *07/12/2023* |

**2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant.**

|  |
| --- |
| Le plan de travail du CN-ITIE se décline directement des grands axes prioritaires de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) du gouvernement Mauritanien qui est en vigueur jusqu’à 2030 et confirme la contribution directe de l’ITIE au développement durable du pays. Concrètement le plan de travail du CN-ITIE soutient les points suivants mis en avant par la SCAPP qui promeuvent une croissance forte, durable et inclusive : **Contrôle citoyen de l’action publique, Lutte contre la corruption et renforcement de la transparence, Renforcement, promotion et mise en valeur du potentiel minier et pétrolier, Gouvernance économique, Préservation et valorisation des ressources naturelles**<https://www.economie.gov.mr/index.php/fr/node/289>  |

*3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l’ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d’inclure les références aux documents correspondants ici.*

|  |
| --- |
|  |

## Suivi des progrès

**4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent.** Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

|  |
| --- |
| *La période examinée a été marqués par la pandémie Covid-2019 et ses conséquences sur le plan sanitaire, économique et sociale qui se sont poursuivies jusqu’en 2022.* *En dépit de cette situation particulièrement difficile, qui s’est tout de même améliorée en 2022, le Comité National mauritanien de l’Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE) a pu s’adapter et mieux se structurer pour remplir sa mission qui est de mettre en œuvre les exigences de la Norme 2019 et promouvoir la bonne gouvernance des ressources minières, pétrolières et gazières en Mauritanie.* *Les activités phares durant la période :* * *Elaboration du rapport annuel 2019 avec le lancement du Data Warehouse (plateforme de données ouvertes)*
* *Elaboration du rapport 2020/2021 et du rapport 2022 pour la première fois en N+1.*
* *Participation au projet Pilote de l’ITIE.*
* *Mise en place d’un cadre légal pour l’exigence 2.5*
* *Organisation d’environ 30 ateliers de sensibilisation à Nouakchott et dans les villes minières*
* *Participation à des conférences sur la thématique ITIE, lutte anticorruption, bonne gouvernance*
* *Réfection du site Web et développement de pages sur les réseaux sociaux pour améliorer la communication*
 |

## Recommandations de la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.3)

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer que la mise en œuvre de l'ITIE est un processus d'apprentissage continu qui contribue à l'élaboration des politiques, sur la base de l'examen régulier par le Groupe multipartite des résultats et des recommandations du processus ITIE et de la mise en œuvre des recommandations qu'il juge prioritaires.

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

**5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite/ des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l’Exigence 7.3.**

Le groupe multipartite est tenu d’établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d’entre elles, ainsi que le niveau d’avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d’expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

|  |  |
| --- | --- |
| **Recommandation :** | **Statut/progrès:** |
| Effectuer une réconciliation périodique des flux entre le Trésor et les entreprises déclarantes | Un système de divulgation systématique des données est mis place. Il est appliqué en grade partie. |
| Délivrer des quittances pour le FNRH | Les paiements au FNRH sont matérialisés par des quittances trésor (internes) non transmises aux parties concernées. |
| Harmoniser le cadre légal du secteur minier | Le DGM a confirmé que la refonde du code minier, engagée depuis 2019 et que le Draft est disponible. Le processus de finalisation est en cours |
| Mettre à jour la Politique Minière | La politique minière actualisée a été élaborée et validée en mai 2021 mais peu de progrès depuis |
| Exigence 2.5 | Mise en place d’un cadre légal  |
| Les recommandations pour le rapport 2022Auditer périodiquement un échantillon des verdicts des cours et saisir le Haut Conseil de la Magistrature pour des sanctions exemplaires contre les juges incompétents ou corrompus |  |
| Mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption |  |
| Les auditeurs et commissaires aux comptes doivent être choisis sur une base transparente et leurs rapports publiés |  |
| Auditer le respect des procédures d’octroi des licences et de la mise en œuvre des clauses contractuelles. |  |
| Intégrer l’ANARPAM dans l’ITIE comme partie déclarante. |  |

**6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l’ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?**

|  |
| --- |
| Le plan de travail est actualisé régulièrement à la fin de l’année pour préparer l’année suivante. Le GMP fait en sorte que le plan reflète les priorités nationales et qu’il contienne des activités à vocation à satisfaire les recommandations des rapports ITIE. Le plan de travail est réalisé juste après l’élaboration du plan annuel d’avancement. Ceci permet de prendre en compte les manquements lors de la mise en œuvre des exigences de l’ITIE |

## Innovations et impact

**7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l’ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.**

|  |
| --- |
| Dans le cadre de la mise en œuvre de l’ITIE, même dans un contexte économique et sanitaire particulièrement difficile, le GMP a pu aller au-delà des exigences ITIE en explorant de nouvelles méthodes innovatrices de rapportage et en menant des actions sur des questions énergétiques qui vont au-delà de l’industrie extractive.Adoption du rapportage pilote pour les rapports 2020/21 et 2022 : en novembre 2021, lors d’une série d’ateliers consacrés à l’évaluation du Data Warehouse, le GMP a décidé d’adhérer au projet pilote sur les approches alternatives en matière de reporting ITIE. La nouvelle approche adoptée par le GMP d’aller au-delà de la simple réconciliation des payements dans les rapports ITIE. Cette nouvelle approche demande à effectuer une analyse préliminaire globale des systèmes d’audit des entités étatiques déclarantes et la qualité du contrôle en leur sein pour permettre au GMP de décider de la procédure adéquate pour s’assurer de la qualité des données. Elle permet un rapprochement et des analyses sur la base des risques identifiés. Elle permet également d’évaluer « l’intégrité » des revenus liés à un projet jugé pertinent par le GMP. En somme, cela a permis d’aller plus en profondeur dans l’analyse des secteur extractif Mauritanie, de son impact et du fonctionnement des principales entités impliquéesTransition énergétique : en 2022, le GMP a accepté la proposition du Secrétariat International d’une étude sur les perspectives des secteurs du gaz et des énergies renouvelables en Mauritanie. L’étude est financé par USAID et réalisée par le cabinet Crossboudary, assisté par le secrétariat technique de l’ITIE Mauritanie.Cette étude permet d’avoir un aperçu global sur le secteur énergétique de la Mauritanie, sur les possibles recettes du développement du secteur gazier et sur les perspectives de l’hydrogène vert. Elle propose des axes d’intervention pour l’ITIE Mauritanie afin de garantir la transparence et une bonne gestion des recettes futures |

**8. A quels types de résultats et d’impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?**

|  |
| --- |
| *Etudes sur la transition énergétique : Une vue d’ensemble du secteur énergétique mauritanien en pleine transformation. Des pistes d’intervention pour assurer la transparence et la bonne gouvernance dans les secteurs énergétique naissants**Rapport pilote : analyses plus pertinentes, des études de cas sur des projets pertinents, analyses du fonctionnement des entités étatiques impliquées dans le secteur extractif, des comparaisons, entre autres* |

**8. Si le GMP prévoit d’inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l’ITIE, merci de les décrire ici.**

|  |
| --- |
| Question (approche) proposée par le collège de la société civile : Est-ce qu’il est prévu des dispositions juridiques qui prévoient des transferts sociaux des revenus miniers et pétroliers spécifiques aux zones extractives ?Description du problème sous-jacent :Les zones extractives ne peuvent recevoir des allocations budgétaires spécifiques tirés du revenu minier ou pétrolier à cause de l’unité du budget.Dans certains pays de la sous- région une solution à ce problème a été trouvé en créant des instances multi acteurs présidé par la société civile auxquelles est dédié un pourcentage du revenu minier avant le transfert au budget général de l’état dudit revenu.Question (approche) proposée : Penser à plus inclure l’orpaillage dans le périmètre ITIE |

**9. A quels types de résultats et d’impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?**

|  |
| --- |
| Eviter la contrainte de l’unité du budget qui interdit des transferts sociaux spécifiques tirés du revenu minier.Améliorer les conditions de vie des communautésRenforcer le dialogue entre les parties prenante du secteur minierAvoir une meilleure visibilité sur les revenus générés par l’activité d’orpaillage et gérer son impact environnemental dans les zones d’opérations |

**10. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d’application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d’inclusivité.**

|  |
| --- |
| Au cours de la période examinée, le GMP a fourni des efforts considérables pour étendre la portée de l’ITIE et son Impact en Mauritanie dans le cadre de la gestion du secteur extractif. Dans un contexte sanitaire et économique difficile et presque sans précédent, le GMP a multiplié les ateliers et les engagements pour garantir un accès facile aux données du secteur extractif qui sont plus exhaustives et plus actuelles. En effet en 2021, le GMP a publié son rapport 2019. C’était le premier rapport à se baser sur les données publiées de manière systématique sur la plateforme DataWarehouse. C’est également le premier rapport qui fait par un administrateur indépendant local, ce qui a permis d’avoir des analyses plus pertinentes.Cette même année le GMP a accepté d’adhérer au projet de rapportage pilote pour ces prochains rapports. Ainsi, le rapport 2020/2021 a été fait sur la base de cette approche et sur la base données ITIE, combinant ainsi deux innovations majeures qui ont permis d’avoir un rapport publié pour la première fois en N+1Le GMP a continué sur cette lancée pour arriver à la publication du rapport 2022 en 2023, tout en consolidant la divulgation systématique et en mettant l’accent sur l’analyse des revenus, l’analyse de la gestion des entités étatiques, entre autres, pour plus de transparence.Ces progrès ont été accompagnés de plus de 20 ateliers organisés partout dans le pays, avec la présences des plus hauts responsables du gouvernement mauritanien, la société civile, les populations des localités extractives, les entreprises, les journalistes. Le GMP a également œuvré à la vulgarisation de l’outil Data Warehouse et de la divulgation systématique. Concernant l’aspect genre, le GMP a tenu à organiser un atelier sur cette question en présentant des chiffres tirés des rapports ITIE, avec la présence des représentantes des sociétés extractives, du gouvernement, de la société civile et des populations riveraines des activités extractives.  |

Partie II : Débat public

## Données ouvertes (Exigence 7.2)

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est de permettre une utilisation et une analyse plus larges des informations sur les industries extractives, par le biais de la publication d'informations dans des données ouvertes et des formats interopérables.

**11. Politique sur les données ouvertes et divulgations**

|  |  |
| --- | --- |
| Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a) | [*http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/12/decret\_divulgation\_systematique\_2019-141-pm-ocr.pdf*](http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/12/decret_divulgation_systematique_2019-141-pm-ocr.pdf) |
| Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b)  | [*http://82.151.65.199/DW1/*](http://82.151.65.199/DW1/) |
| Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b)  | Les données sur l’emploi ne sont pas disponibles sur le DataWarehouse |
| Le GMP a t il fait des efforts pour améliorer l’accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant merci de les décrire. (Exigence 7.2.b)  | Le GMP a fait adopter un décret sur les données ouvertesLien décret : [*http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/12/decret\_divulgation\_systematique\_2019-141-pm-ocr.pdf*](http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/12/decret_divulgation_systematique_2019-141-pm-ocr.pdf) |
| Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c) | Oui les fichiers résumés ont été complétés pour chaque exercice |
| *Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles lisibles par machine et intéropérables ? (Exigence 7.2.d)* | Toutes les données (sauf les données sur l’emploi et les données contextuelles) |

## Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est de permettre un débat public fondé sur des données probantes sur la gouvernance de l'industrie extractive par le biais d’une communication active des données pertinentes aux principales parties prenantes de manière accessible et reflétant les besoins des parties prenantes.

**12. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l’information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.**

|  |
| --- |
| Dans la volonté de facilité l’accès à l’information du secteur extractif, le GMP produit des synthèses pour chaque rapport publié et des analyses des payements. Le GMP organise des campagnes de dissémination partout dans le pays en ciblant des organisations de la société civile pour toucher le plus de monde possibleLe GMP organise également des ateliers sur les différentes thématiques liées aux données ITIE |

**13. Donnez des exemples de l’utilisation des données ITIE.**

|  |
| --- |
| *Les données ITIE ont été utilisées dans/pour :* *Articles de presse (nationaux et internationaux)**Des études analytiques et des recherches se sont appuyées sur les données ITIE**Des organisations ont utilisé les données ITIE pour des débats/ateliers/plaidoyers*[*https://www.facebook.com/KinrossTasiast/posts/4824596740937314/?locale=hi\_IN*](https://www.facebook.com/KinrossTasiast/posts/4824596740937314/?locale=hi_IN)https://www.facebook.com/plugins/post.php?href=https%3A%2F%2Fwww.facebook.com%2Fyarbalanacn%2Fposts%2Fpfbid06uRaZifW5Zxq6KqiaiBkpNyXh5SPMP8PqwQnuGF8eteLb4x5ZvdSUSJTGLmMGFk8l&show\_text=true&width=500" width="500" height="392" style="border:none;overflow:hidden" scrolling="no" frameborder="0" allowfullscreen="true" allow="autoplay; clipboard-write; encrypted-media; picture-in-picture; web-share <https://www.facebook.com/100068850955083/posts/pfbid05RNHnVDJCy3Hz55A12vTbrCLGwWxFhUKSLYZBhcy3Rxudz4iE1VZ4zwr1gyaQnmPl/?d=n&mibextid=qC1gEa><https://fb.watch/oU4xqkQf0-/?mibextid=qC1gEa> <https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/0611-113399-mauritanie-depasse-par-l-or-en-2022-le-minerai-de-fer-n-est-plus-le-premier-produit-d-exportation-itie> <https://taqas.net/fr/litie-trois-scenarios-pour-les-retombees-financieres-du-champ-gazier-gta-sur-leconomie-mauritanienne/> <https://minesactu.info/2023/10/26/itie-mauritanie-data-warehouse-permet-de-publier-des-donnees-actuelles-en-un-temps-record-abdoullah-diop-secretaire-permanent-de-itie-mauritanie/> <http://cnitie.gov.mr/wp-content/uploads/2023/11/Etude_sur_la_transition_energetique.pdf> <https://minesactu.info/2023/10/26/itie-mauritanie-data-warehouse-permet-de-publier-des-donnees-actuelles-en-un-temps-record-abdoullah-diop-secretaire-permanent-de-itie-mauritanie/>[https://minesactu.info/2023/10/24/mauritanie-16-tonnes-en-2022-produits-en-2022/#](https://minesactu.info/2023/10/24/mauritanie-16-tonnes-en-2022-produits-en-2022/)  |

**14. Donnez de l’information sur des évènements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom de l’évènement**  | **Courte description de l’évènement** | **Date** | **Lieu** | **Organisateur** | **Nombre et profil des participants** | **Liens vers des informations complémentaires** |
| Dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018 à Nouakchott | Atelier de présentation des résultats des rapport en présences des ministères concernés, des sociétés extractives et du GMP | Avril 2021 | Hotel Monotel | GMP | Plus 40  |  |
| Dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018 à Akjoujt | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Avril 2021 | Hotel Sahara | GMP | Plus 40 personnes |  |
| Dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018 à Zouerate | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Mai 2021 | Hotel Somasert | GMP | Plus de 40 personnes |  |
| Dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018 à Nouadhibou | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Mai 2021 | Hotel Valencia | GMP | Plus de 40 personnes |  |
| Ateliers universitaires Institut Supérieur de la Comptabilité et de l’Administration des Entreprises | Dans le cadre de la promotion du débat public au tour du secteur extractif dans le domine universitaire et de la recherche | Juin 2021 | ISCAE | ST/GMP | Plus de 50 personnes |  |
| Ateliers universitaires Faculté des sciences juridiques et économiques | Dans le cadre de la promotion du débat public au tour du secteur extractif dans le domaine universitaire et de la recherche | Décembre 2021 | FSJE | ST/GMP | Plus de 60 personnes |  |
| Dissémination du rapport 2019 à Nouakchott | Atelier de présentation des résultats des rapport en présences des ministères concernés, des sociétés extractives et du GMP | Décembre 2021 | Hotel Nouakchott | GMP | Plus de 40 personnes |  |
| Dissémination du rapport2019 à Akjoujt | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Mai 2022 | Hotel Sahara | GMP | Plus de 40 personnes |  |
| Dissémination du rapport2019 à Zouerate | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Mai 2022 | Hotel Somasert | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2019 à Nouadhibou | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Mai 2022 | Hotel Valencia | GMP | Plus de 40 personnes |  |
| Atelier sur le Genre | Présentation des données sur l’emploi désagrégées par sexe, débat avec les femmes du secteur extractif | Juin 2022 | Nouakchott Hotel | ST/GMP | Plus de 50 personnes |  |
| Ateliers UniversitairesFaculté des Sciences et Techniques | Dans le cadre de la promotion du débat public au tour du secteur extractif dans le domaine universitaire et de la recherche | Juillet 2022 | FST | ST/GMP | Plus de 60 personnes  |  |
| Participation à l’expo Mauritanides | Forum sur le secteur extractif où le GMP a pu exposer le Data Warehouse et ses accomplissements  | Novembre 2022 | Plais de congrès | ST/GMP | Plus de 2000 participants  |  |
| Atelier de dissémination du rapport 2020-2021 à Nouakchott | Dans le cadre de la promotion du débat public au tour du secteur extractif dans le domaine universitaire et de la recherche | Février 2023 | Hotel Monotel | GMP | Plus de 50 personnes |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Akjoujt | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel Sahara | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Zouerate | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel Somasert | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Nouadhibou | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel Valencia | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Aleg | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel Baraka | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Selibaby | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel Ouagadou | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Kiffa | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel de la Mairie | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Nema | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Février 2023 | Hotel  | GMP | Plus de 40 personnes  |  |
| Atelier universitaire ISCAE | Dans le cadre de la promotion du débat public au tour du secteur extractif dans le domaine | Mars 2023 | ISCAE | ST/GMP | Plus de 50 personnes |  |
| Journée de lancement d’une campagne de sensibilisation à travers les médias sur les enjeux liés aux industries extractives en Mauritanie. | Améliorer la visibilité des actions de transparence dans les industries extractives à travers la production de contenus médiatiques accessibles et informatifs  | Juin 2023 | Hotel Iman Nouakchott | PCQVP / GMP | Plus de 50 personnes |  |
| Atelier L’importance de l’ITIE comme source d’information au bénéfice des journalistes | La présentation a permis aux participants de comprendre le rôle de l’ITIE comme source d’informations accessibles sur les transactions financières entre l’état et les compagnies | Juin 2023 |  | PCQVP | 20 journalistes et animateurs radio  |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Nouadhibou | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec un public plus large et plus diversifié  | Juillet 2023 | Nouadhibou | PCQVP | Plus de 80 participants en 3 jours |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Akjoujt | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec un public plus large et plus diversifié  | Juillet 2023 | Akjoujt | PCQVP | Plus de 80 participants en 3 jours |  |
| Dissémination du rapport2020/21 à Zouerate | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec un public plus large et plus diversifié  | Juillet 2023 | Nouadhibou | PCQVP | Plus de 80 participants en 3 jours |  |
| Dissémination du rapport 2022 à Nouadhibou | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Novembre 2023 | Hotel Valencia | GMP | Plus de 20 personnes  |  |
| Dissémination du rapport 2022 à Akjoujt | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Novembre 2023 | Hotel Sahara | GMP | Plus de 20 personnes  |  |
| Dissémination du rapport 2022 à Zouerate | Atelier pour discuter des résultats des rapports avec la population autochtone, les représentants des OSC et les autorités locales | Novembre 2023 | Maison des jeunes  | GMP | Plus de 20 personnes  |  |

**15. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d’accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.**

|  |
| --- |
| Pour identifier les défis d’accès à l’information et les besoins en informations, le GMP a par exemple organisé des ateliers avec des associations telle que Publiez ce Que Vous Payez, dont les membres sont des journalistes et autres profils capables de traiter des données et transmettre plus largement les informations du secteur extractif.Dans ces ateliers, il est demandé à ces associations de décrire leurs besoins en informations et même de suggérer des analyses sur certains revenus que le secrétariat technique se chargera de faire et de restituer à l’occasion d’un atelier. Des ateliers sur la question genre ont également été organisés pour voir les besoins en informations des femmes dans le secteur. C’était également l’occasion de présenter les informations ITIE sur l’emploi ventilé par sexe |

**16. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l’information est largement accessible et diffusée.**

|  |
| --- |
| * *Production de synthèses des rapports ITIE*
* *Production d’analyse des données ITIE*
* *Ateliers de formation pour la société civile sur l’utilisation des données du DataWarehouse*
 |

**17. Comment le GMP pourrait-il améliorer l’accessibilité et la diffusion de l’information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?**

|  |
| --- |
| Le GMP fait déjà un immense effort pour atteindre le grand public mauritanien à travers ses campagnes de dissémination dans tout le pays. Mais il pourrait encore aller plus loin en investissant pleinement le terrain de l’internet et des réseaux sociaux. Avec ses pages facebook, linkedIN, entre autres, le GMP pourrait atteindre un public plus jeune, plus actif et plus à même de militer en faveur de la bonne gouvernance |

Partie III : Durabilité et efficacité

## Résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles (Exigence 7.4)

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d'assurer un suivi et une évaluation publics réguliers de la mise en œuvre, y compris une évaluation visant à déterminer si l'ITIE atteint ses objectifs, en vue d'assurer la propre redevabilité publique de l'ITIE.

**18. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d’évaluation de la durabilité et de l’efficacité de la mise en œuvre de l’ITIE.**

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d’administration de l’ITIE. Les points seront ajoutés au score de la composante « Résultats et impact ». L’évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l’information fournie par le GMP, sur des sources accessibles au public, sur les consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l’ITIE pour plus d’information sur l’évaluation de la performance sur ces indicateurs.

1. La mise en œuvre de l’ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnait également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE.

|  |
| --- |
| *[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]* |

1. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises.

|  |
| --- |
| Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises via la plateforme de données DataWarehouse |

1. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

|  |
| --- |
| *La response est oui. Le GMP est d’ailleurs composé presque à moitié de la société civile. Il existe des points focaux dans les villes minières qui coordonnent l’action de l’ITIE et jouent le rôle de relai pour transmettre l’information et permettre la participation de ces localités dans le processus ITIE* |

1. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d’analyse, de recherche et de plaidoyer.

|  |
| --- |
| *Cela est fait par le GMP : à travers des analyses des payements avec des logiciels tels que Power Bi, et des infographies publiées* |

1. L’ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif.

|  |
| --- |
| *Oui, toutes les informations et évolutions du secteur extractif* |

Partie IV : Retour d’information des parties prenantes et adoption par le GMP

**19. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE.**

|  |
| --- |
| **Lors des campagnes des dissémination et les ateliers, le débat est toujours ouvert pour recueillir les préoccupations et les observations notamment des populations des localités minières****La même chose est fait lors des ateliers dans les universités et les instituts**  |

**20. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l’examen des résultats et de l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE.**

|  |
| --- |
| Ces retours, dans le cadre des campagnes, sont en générales consignés par le président de l’ITIE. Ils font l’objet en générale d’un compte rendu (lors d’une réunion après campagne) |

**21. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d’y accéder, par exemple un lien vers le site national de l’ITIE.**

|  |
| --- |
| 29/12/2023 |